

LANDES DE MONTENEUF



Vers la création d'un Espace Remarquable de Bretagne en Pays de Guer



PLAN

PRÉAMBULE	2
A. VERS LA CREATION D’UN ESPACE REMARQUABLE DE BRETAGNE EN PAYS DE GUER	3
A.1. UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL A TRANSMETTRE AUX GENERATIONS FUTURES	3
A.2. UN ATOUT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL	3
B. LES LANDES DE MONTENEUF	4
B.1. UN PAYSAGE FACONNE PAR L’HOMME	5
B.2. UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE	6
LES MILIEUX NATURELS	7
LES ESPECES	13
UN SITE STRATEGIQUE POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE.....	19
B.3. UNE RICHESSE ARCHEOLOGIQUE	20
LE SITE DES PIERRES DROITES.....	20
UN ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS MEGALITHIQUES.....	22
B.4. UN ESPACE D’EDUCATION A L’ENVIRONNEMENT OUVERT AU PUBLIC	22
C. METHODE ET DEMARCHE D’ELABORATION DU PROJET ERB	24
C.1. PARTENARIATS ET CONCERTATION	24
C.2. ZONE D’ETUDE	26
D. GESTION DU FUTUR ERB	27
D.1. UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF	27
LE COMITE CONSULTATIF DE GESTION.....	27
LE GESTIONNAIRE.....	28
D.2. LE PLAN DE GESTION, UN DOCUMENT CADRE	28
D.3. LES ORIENTATIONS DE GESTION	29
PRESERVATION DU PATRIMOINE.....	29
OUVERTURE AU PUBLIC, MISE EN VALEUR DU SITE ET PEDAGOGIE.....	29
ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET DE SURVEILLANCE.....	30

PRÉAMBULE

Le label ERB

Le Conseil régional de Bretagne a saisi l'opportunité offerte par la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002 pour renforcer sa politique environnementale en créant des réserves naturelles régionales sous l'appellation « Espace Remarquable de Bretagne » (ERB).

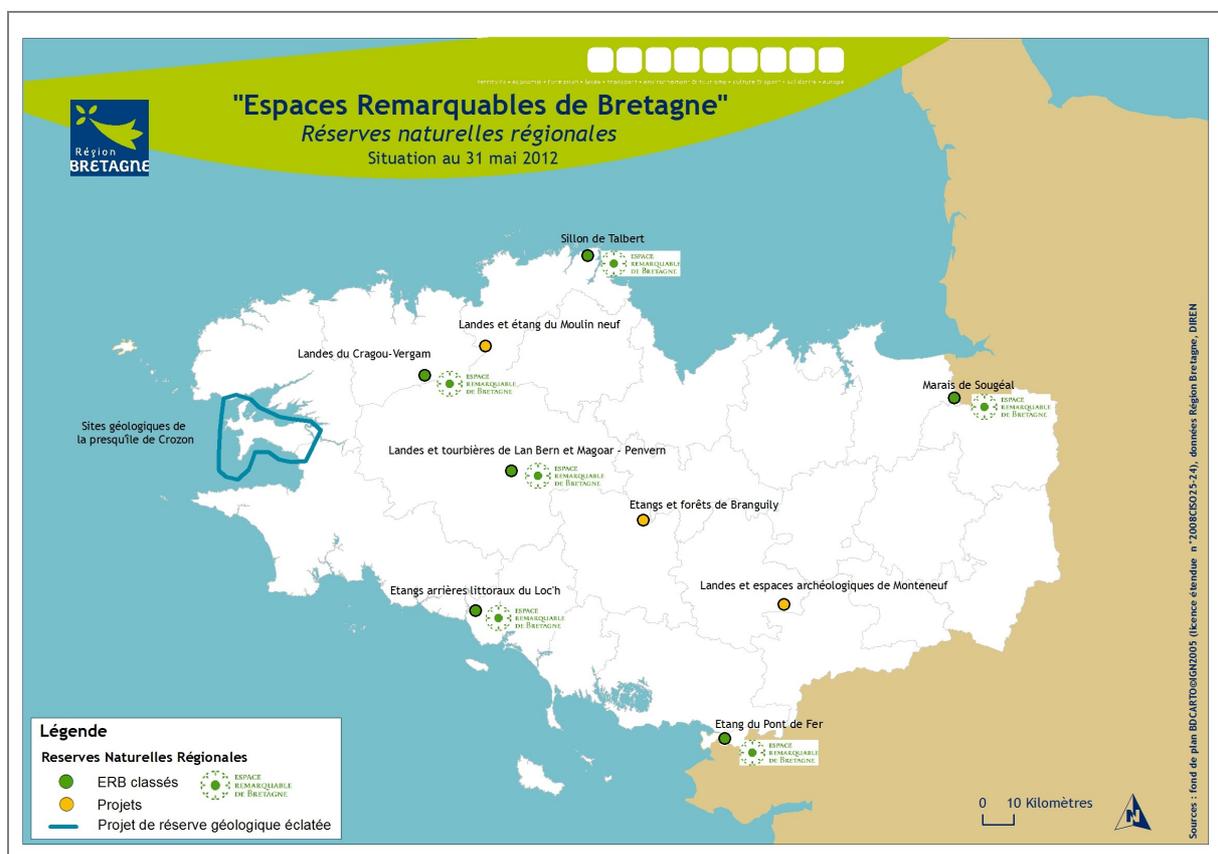
Un Espace Remarquable de Bretagne est un outil qui donne l'opportunité à un territoire de préserver et valoriser un patrimoine naturel rare et représentatif de l'identité régionale. Du point de vue juridique, une réserve naturelle régionale est « un outil réglementaire apte à garantir la préservation d'un site naturel à l'intérêt patrimonial fort pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique, ou de manière générale pour la protection des milieux naturels » (article L.332-2 du code de l'environnement).

Il s'agit d'une démarche volontaire partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire, qui est justifiée par l'intérêt écologique et/ou géologique d'un site naturel suscitant un classement en réserve naturelle régionale. Mis en place en concertation avec les élus locaux, les acteurs économiques et les habitants, c'est un dispositif unique, adapté aux spécificités d'un territoire.

Le label ERB, reconnaissant la haute valeur du patrimoine local, a une triple vocation :

- ✓ la **pro**tection des milieux naturels et des espèces
- ✓ la **valorisation** du patrimoine
- ✓ la **péd**agogie de l'environnement

En Bretagne, six sites naturels bénéficient aujourd'hui de cet outil et plusieurs projets sont en cours de définition sur le territoire breton dont celui du Pays de Guer.



Carte des Espaces Remarquables de Bretagne en 2012

A. VERS LA CREATION D'UN ESPACE REMARQUABLE DE BRETAGNE EN PAYS DE GUER

A.1. UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL A TRANSMETTRE AUX GENERATIONS FUTURES

L'Homme occupe le Pays de Guer depuis plusieurs millénaires. L'usage de ces terres a fortement évolué au fil des âges mais le paysage a conservé les traces de cette longue histoire qui constitue un héritage naturel et culturel d'une très grande valeur.

Curieusement à l'origine de sa richesse actuelle, c'est la pauvreté des terres qui permet aux landes de se développer et avec elles, des espèces particulières. Aujourd'hui, moins de 3% de la Bretagne est occupée par des landes alors qu'elles pouvaient en recouvrir 50% au 19^{ème} siècle. Ces milieux devenus rares, constituent des réservoirs de biodiversité dont la préservation représente un enjeu majeur pour la conservation du patrimoine naturel régional.

En abritant des milieux de landes et des constructions mégalithiques dont le site des Pierres Droïtes, le secteur de Monteneuf présente un intérêt écologique et archéologique d'importance pour la Bretagne et même au delà. C'est ce patrimoine, identitaire du territoire breton, qui suscite un intérêt pour les scientifiques, les visiteurs, les habitants... mais il est fragile et vulnérable. Il convient donc de préserver ces richesses pour que les générations futures puissent profiter de cet héritage.

A.2. UN ATOUT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Les landes et les mégalithes de Monteneuf, paysage emblématique de la Bretagne, sont au cœur des réflexions locales depuis plus de 20 ans. Propriétaires d'une partie de cet espace naturel, la commune de Monteneuf et la Communauté de Communes du Pays de Guer, avec l'appui de l'association Les Landes, sont à l'initiative de la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine.

Conscientes des richesses présentes sur leur territoire, la Communauté de Communes du Pays de Guer et la commune de Monteneuf ont sollicité les partenaires institutionnels et scientifiques pour renforcer leur engagement en faveur de l'environnement.

Concilier environnement, aménagement et patrimoine pour un développement durable et équilibré est une volonté inscrite dans le projet de territoire 2009-2014 qui s'exprime aujourd'hui par la volonté de créer un ERB en Pays de Guer. Le projet de développement de la commune de Monteneuf, orienté vers la préservation du patrimoine et le développement touristique raisonné en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, démontre la cohérence de cette démarche.

La labellisation ERB fait partie intégrante de la dynamique du territoire et pourra l'amplifier en favorisant les interactions entre acteurs locaux. La mise en place du dispositif ERB participera ainsi au maintien de la qualité du cadre de vie et au développement d'un tourisme vert avec les retombées économiques que cela implique. L'appartenance au réseau des réserves naturelles apportera une notoriété supplémentaire et offrira également au Pays de Guer une forte visibilité de son engagement en matière environnementale.

B. LES LANDES DE MONTENEUF

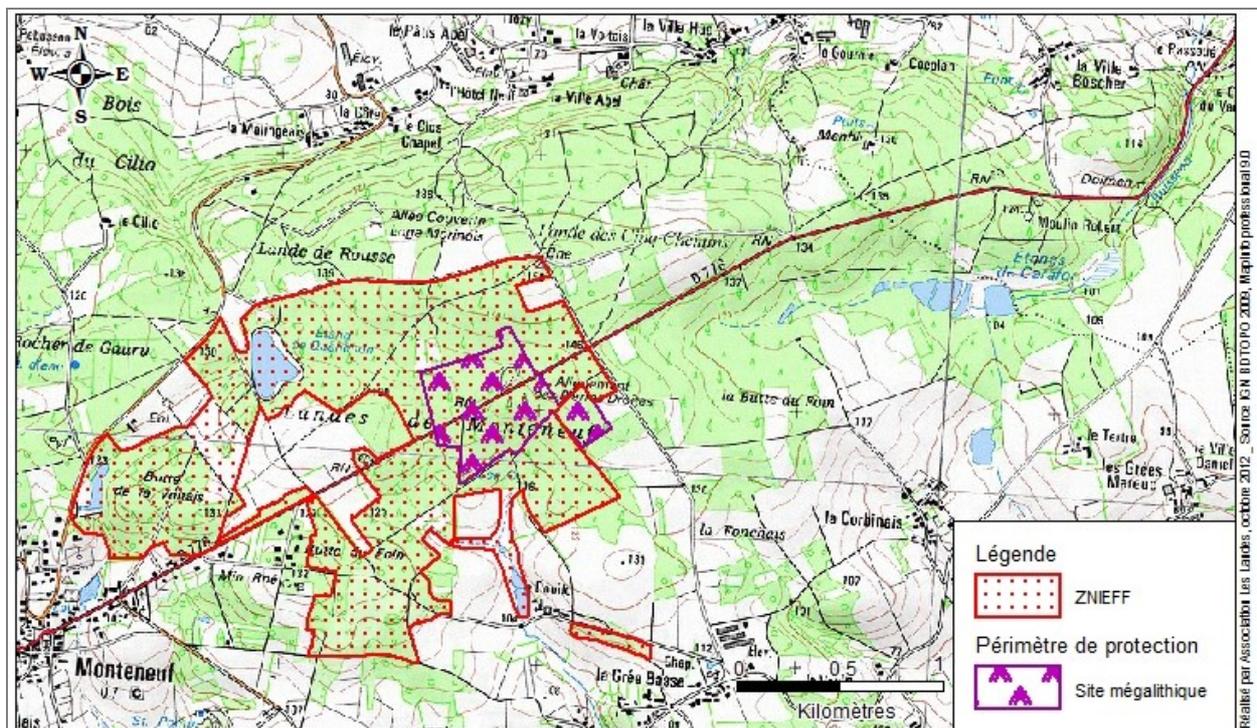
Comme l'évoque son nom, le site naturel des Landes de Monteneuf est caractérisé par la présence de landes où les bruyères et ajoncs offrent au paysage un panel de couleur très riche variant au fil des mois et des saisons. Ces milieux se sont en majeure partie boisés au cours du temps c'est pourquoi, au premier regard, ils peuvent apparaître telle une forêt.

Situé à l'Est du bourg de Monteneuf, de part et d'autre de la D776, le site naturel se compose d'une grande variété de milieux permettant à une multitude d'espèces animales et végétales de coexister. Sur ces terres pauvres où la roche affleure à de nombreux endroits, on trouve différentes constructions mégalithiques dont les alignements de menhirs des Pierres Droites, site inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il bénéficie donc d'un périmètre de protection d'environ 20 ha. Le site naturel des landes de Monteneuf est répertorié ZNIEFF de type I (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). Cet inventaire, couvrant environ 160 ha, reconnaît la haute valeur du patrimoine naturel mais ne permet pas de le protéger. La labellisation Espace Remarquable de Bretagne est le dispositif mis en œuvre pour y parvenir.



Éventail de couleurs des landes

Ce patrimoine naturel et culturel remarquable peut être découvert librement. Et une structure d'accueil du public et d'éducation à l'environnement, l'association Les Landes à Monteneuf, permet de l'appréhender au travers de différents outils et de différentes approches pédagogiques.



Carte d'inventaire et de protection du patrimoine des landes de Monteneuf

B.1. UN PAYSAGE FACONNE PAR L'HOMME

L'histoire du site naturel des landes de Monteneuf, tout au moins ce que l'on en connaît, remonte il y a environ 4500 ans avant J-C. Avoir connaissance de cette longue évolution permet de comprendre l'intérêt de cet espace et ce qu'il est aujourd'hui.

L'Homme occupe le territoire du Pays de Guer depuis le Néolithique. La présence de menhirs au sein du site naturel témoigne d'une présence humaine à partir de 4500 ans avant J-C. En relation avec l'organisation de chantiers mégalithiques et le développement de l'agriculture, l'Homme défriche un environnement au départ boisé. Partout en Europe et à Monteneuf, les milieux de landes s'étendent ou apparaissent avec ces premiers défrichements et l'agriculture sur brulis pratiquée à cette période favorise cette végétation. Au cours des siècles, les pratiques agricoles évoluent mais les landes restent intégrées au système d'exploitation. Pâturées, fauchées, brûlées, les landes se maintiennent grâce aux activités agricoles. Au cours de l'époque médiévale, vers l'an mil, le site mégalithique est détruit sous l'influence du clergé. Éparpillés, enfouis, débités, les alignements de menhirs alors associés à la pratique de cultes païens, disparaissent.

A l'époque napoléonienne, le site naturel est composé de vastes étendues de landes appartenant à la commune, mises à disposition des paysans pour leurs troupeaux. Le cadastre de 1847 situe ce que l'on appelle des communaux à l'emplacement des landes de Monteneuf. Ces espaces étaient pâturés par des vaches, des moutons de petite taille et des chevaux surtout durant l'hiver et le printemps afin de ne pas abîmer les prairies en période humide et d'attendre la récolte du foin. Les landes étaient fréquemment coupées par fauche ou étrépage afin de fournir de la litière ou parfois du fourrage pour les animaux. A partir de 1850, les communaux sont vendus au prorata de ce que les gens possédaient : plus ils possédaient de bêtes, plus ils obtenaient de terres. La privatisation de ces espaces a conduit à la construction de talus ou palis pour délimiter les parcelles mais elle n'a pas véritablement changé leur usage. Les activités agricoles traditionnelles permettent de maintenir les landes à l'image des « éteurpous » qui récoltaient de la litière et des « pâtois » qui, très jeunes, amenaient paître quotidiennement les vaches de la famille.



Évolution des landes de Monteneuf : affleurements rocheux du Chaperon Rouge au début du XX^{ème} (à gauche) et XXI^{ème} siècle (à droite)

A partir de la moitié du XX^{ème} siècle, l'exode rural et les progrès techniques conduisent petit à petit à l'abandon des milieux de landes : c'est la déprise agricole. Peu accessibles aux engins agricoles et peu fertiles, les landes ne sont plus intégrées au système d'exploitation agricole. C'est dans les années 1970, en relation avec le remembrement, que les activités agricoles traditionnelles sont véritablement abandonnées à Monteneuf. Délaissées ou transformées soit

en boisement par plantation (pin essentiellement) soit en culture par apport d'intrants (engrais et amendement), les landes régressent alors fortement. L'enfrichement et le boisement dus à l'absence d'entretien favorisent les incendies dont celui de 1976 qui remet au jour les constructions mégalithiques. Dès les années 1980, des aménagements sont mis en place pour lutter contre les incendies (chemins pare feu dans les années 1980, réserve incendie en 1990, l'étang de Quéhéon) et dans les années 1990, au cours d'un second remembrement, la commune de Monteneuf acquiert de nombreuses parcelles dans un but de préserver le patrimoine archéologique et naturel.

Des fouilles archéologiques sont réalisées de 1989 à 1995 sur une partie du site mégalithique des Pierres Droites et aboutissent à sa restauration. A partir des années 2000, des inventaires du patrimoine naturel sont réalisés sur les landes de Monteneuf mettant en avant leur intérêt écologique mais également la nécessité d'intervenir pour préserver la faune et la flore. Avec l'appui des élus locaux, l'association Les Landes, structure d'éducation à l'environnement créée en 2001, est nommée gestionnaire des landes de Monteneuf en 2007 dans le cadre d'un Contrat Nature signé avec la région Bretagne en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan et la Communauté de Communes du Pays de Guer. La gestion et la valorisation du site naturel (*restauration de landes, inventaires et suivis d'espèces protégées, signalétique, sentier d'interprétation...*) est engagée et en 2010, il est reconnu Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

La labellisation Espace Remarquable de Bretagne s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'à aujourd'hui, dans une logique de préservation d'un héritage d'une grande richesse, de transmission d'un patrimoine commun vers les générations futures et de maintien des services rendus par la nature, la biodiversité.

B.2. UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE

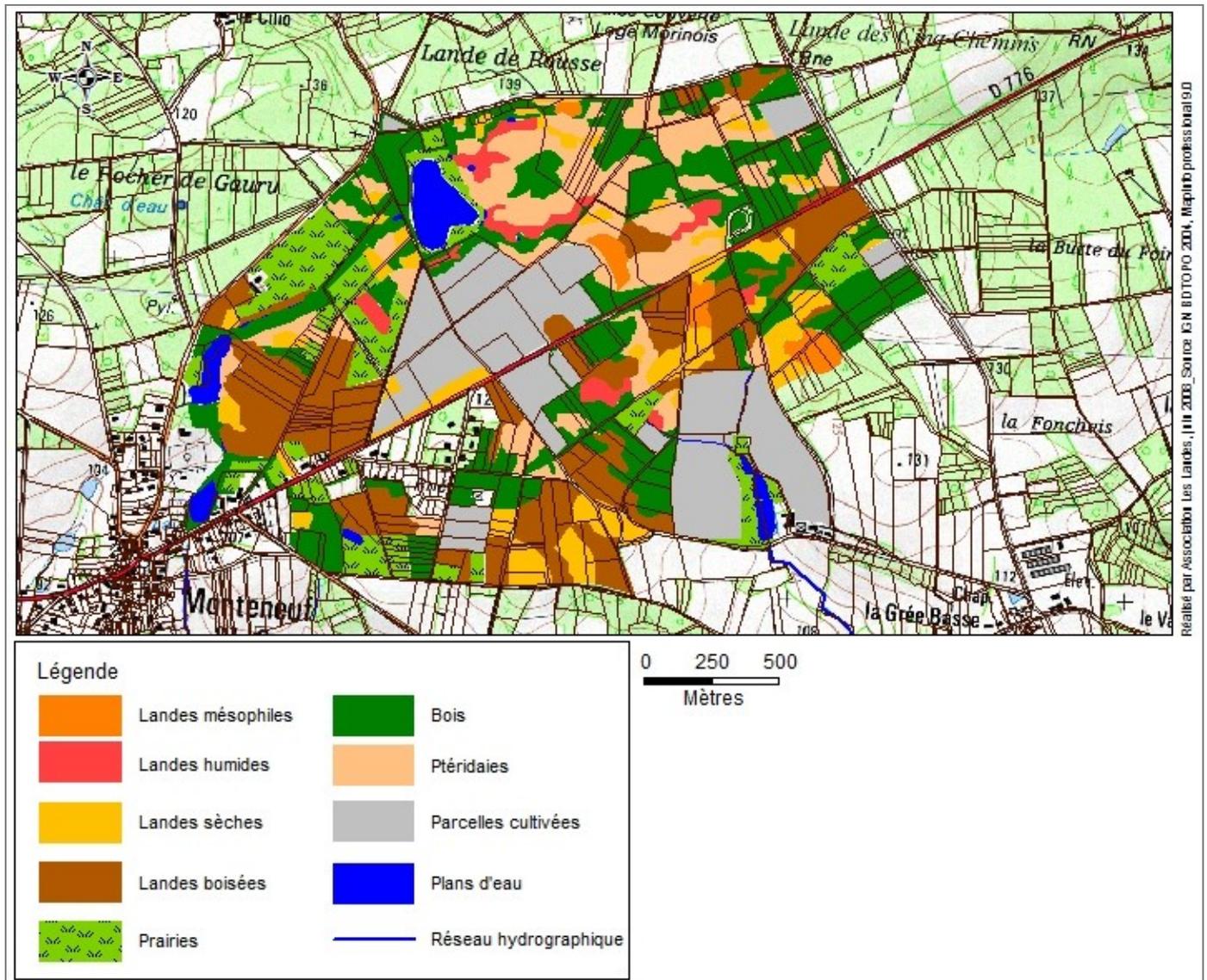
Situé en Bretagne intérieure, le site naturel des landes de Monteneuf est soumis à des conditions climatiques continentales. La caractéristique fondamentale de cet espace réside dans la pauvreté des sols (l'oligotrophie), qui entraîne le développement d'une biodiversité particulière.

Le socle géologique est constitué essentiellement de schistes pourpres qui est une roche peu altérable, elle libère ainsi peu d'éléments minéraux favorables à la croissance des végétaux. Les nombreux affleurements rocheux répartis au sein du site montrent que les sols en plus d'être pauvres et acides, sont peu profonds.

Le site naturel composé de différents milieux naturels imbriqués les uns dans les autres forme une véritable mosaïque d'habitats. Bien que les landes et les zones humides soient de plus grand intérêt, c'est la diversité des milieux naturels qui est à l'origine de la présence d'une multitude d'espèces animales et végétales, à la fois rares et communes.

LES MILIEUX NATURELS

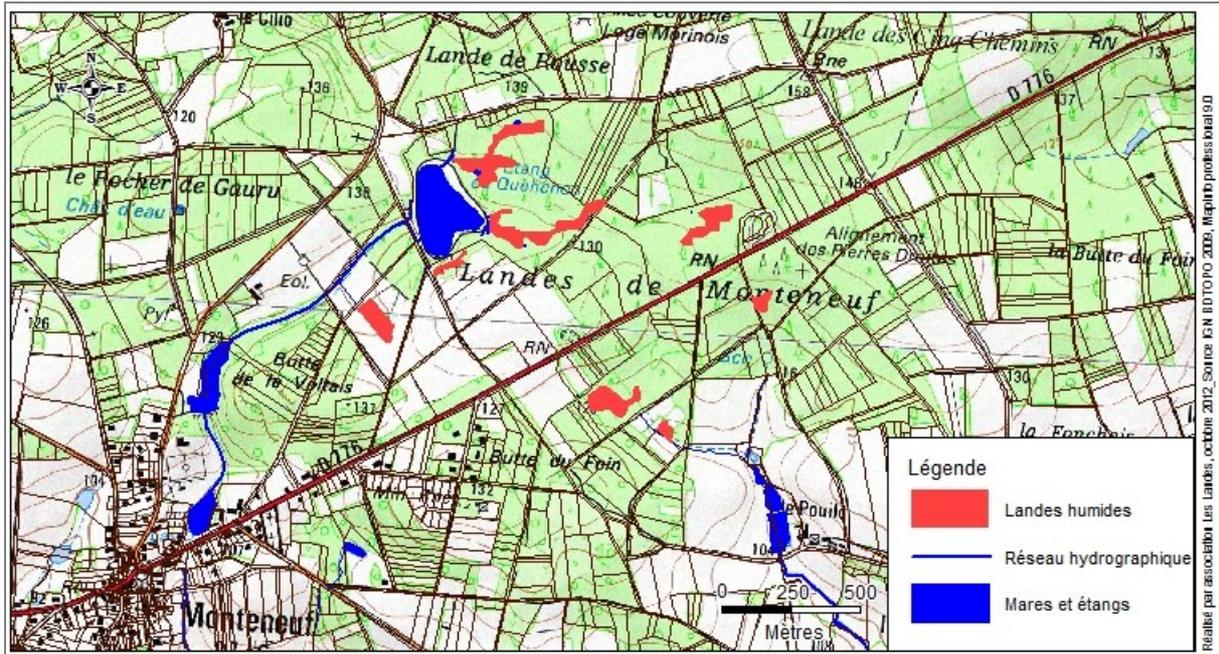
L'étude des milieux naturels des landes de Monteneuf, basée sur l'analyse des groupements de végétaux (la phytosociologie), a permis de répertorier et cartographier les habitats du site. La carte présentée ci dessous a été réalisée à partir d'une photographie aérienne de 2005 et donne une image de la répartition des différents milieux.



Cartographie des milieux naturels des landes de Monteneuf en 2005

- **Les milieux de landes**

Les landes correspondent à une végétation basse constituée d'arbrisseaux se développant sur des sols pauvres et acides. Les bruyères et les ajoncs sont les plantes caractéristiques de ces milieux où les espèces végétales pouvant y pousser représentent un enjeu majeur de conservation. Les milieux de landes se répartissent selon le degré d'humidité du sol : landes sèches, mésophiles, humides et tourbeuses. Les différentes espèces de bruyères permettent notamment de reconnaître le type de milieux dont il s'agit car elles se répartissent également selon le degré d'humidité du sol. La variété des conditions écologiques des landes de Monteneuf permet à tous les types de landes de se développer avec des espèces bien particulières.



Localisation des landes humides au sein des landes de Monteneuf (2005)

Les landes humides



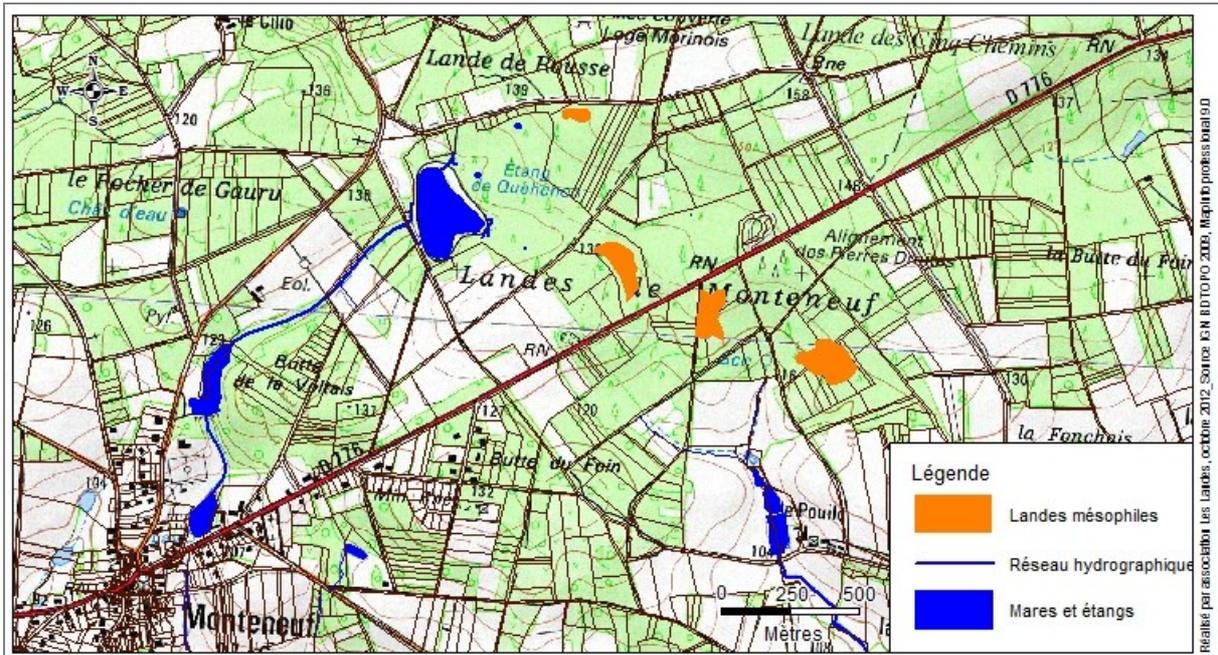
Paysage de lande humide paratourbeuse

Il s'agit de landes se développant sur des sols très acides, pauvres et gorgés d'eau la majeure partie de l'année. Elles se caractérisent par la présence de la bruyère à quatre angles accompagnée de la bruyère ciliée et de l'ajonc nain. La Molinie bleue, principale représentante des Herbacées, est toujours présente et souvent abondante. Dans les lieux les plus humides, les sphaignes forment un tapis plus ou moins continu. Dans ce cas, ces landes sont qualifiées de tourbeuses et des plantes carnivores peuvent se développer dans ces milieux.



Bruyère à quatre angles (*en bas à gauche*)
et droséra à feuilles intermédiaires (*à droite*)

Les landes humides sont dites prioritaires en Europe de part leur richesse et raréfaction. Elles abritent une faune et une flore très spécialisées comme la droséra qui pour palier au manque de nutriment du milieu est devenu carnivore, ou la gentiane pneumonanthe, unique plante hôte d'un papillon, l'Azuré des Mouillères menacé d'extinction.



Localisation des landes mésophiles au sein des landes de Monteneuf (2005)

Les landes mésophiles



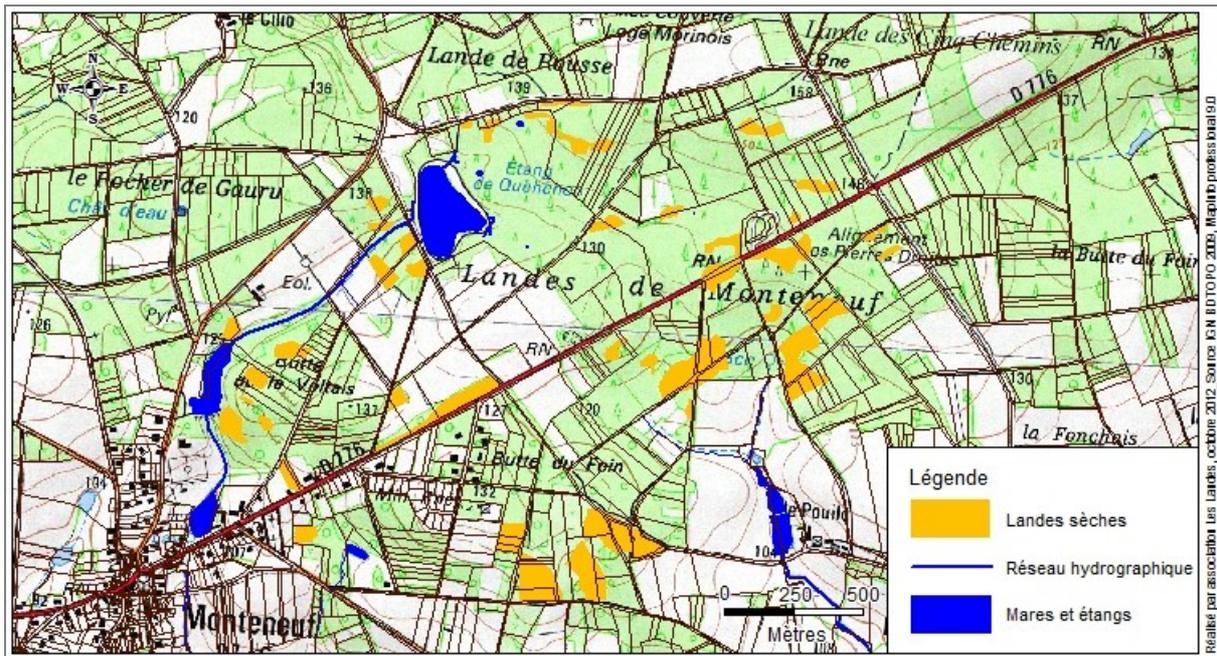
Paysage de lande mésophile

Il s'agit de landes se développant sur des sols acides et moyennement humides où la bruyère ciliée et l'ajonc nain sont les espèces dominantes. Bien qu'accompagnée par d'autres espèces, la Molinie bleue reste l'herbacée la plus présente ce qui peut parfois donner un aspect de prairie à ces milieux. Avec des conditions hydriques intermédiaires, plusieurs espèces de bruyère se développent ainsi que des espèces assez rares comme le genêt d'Angleterre. La diversité floristique est intéressante et ces milieux sont très propices à la nidification des oiseaux notamment.



Physionomie herbeuse de lande mésophile (à gauche), genêt d'Angleterre (au milieu) et butinage de bruyère ciliée (à droite)

La bourdaine peut avoir un recouvrement important tout comme le saule ce qui peut inculquer un aspect arbustif à ces landes. Cela démontre les tendances d'évolution de l'ensemble des milieux de landes à Monteneuf.



Localisation des landes sèches au sein des landes de Monteneuf (2005)

Les landes sèches



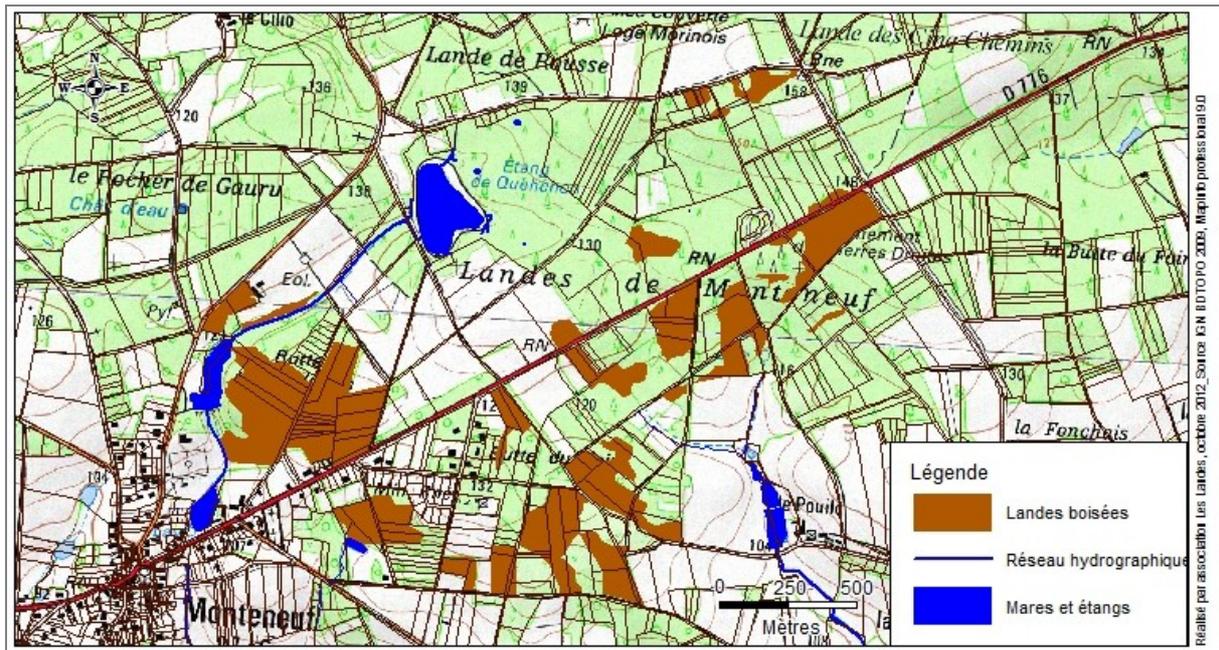
Paysage de lande sèche

Cet habitat se développe sur des sols peu profonds, le schiste affleurant à de nombreux endroits, avec une très faible réserve en eau. Ainsi la végétation est adaptée à ces conditions difficiles : la bruyère cendrée et l'ajonc d'Europe sont les plantes caractéristiques de ce type de milieu. Selon la profondeur du sol, ces landes seront hautes avec l'ajonc ou basse avec la bruyère. La callune ou fausse bruyère est bien présente tout comme la molinie bleue mais en moindre partie. De nombreuses espèces d'insectes dépendent de ces milieux.



Bruyère cendrée (à gauche) et callune (à droite)

Les landes sur affleurements abritent une flore originale avec de nombreuses plantes ne poussant qu'au niveau de ces émergences de schiste pourpre et dont beaucoup peuvent être qualifiées de remarquables. De ce point de vue, une petite zone entre le Pouillo et la Grée basse présente un grand intérêt floristique : elle abrite l'orchidée bouffon et une espèce de grande rareté, l'isoète épineux. Monteneuf est l'unique station de Bretagne intérieure où cette petite fougère pousse.



Localisation des landes boisées au sein des landes de Monteneuf (2005)

Les landes boisées

Les landes à Monteneuf ne sont pas stables, les conditions écologiques et plus particulièrement les sols permettent une évolution vers le boisement. A l'inverse des milieux de bois qui sont dits fermés, les landes sont des milieux ouverts si bien que leur aspect boisé correspond à un état dégradé. Le pin maritime est la principale espèce qui a colonisé naturellement tous les types de landes à partir de quelques parcelles qui ont été plantées. Selon l'humidité et la profondeur du sol, des chênes, châtaigniers, bouleaux et saules peuvent se développer mais l'aspect de ces landes varie essentiellement avec la densité et de l'âge des arbres. En sous bois, bruyères, ajoncs et molinie ont un fort recouvrement.



Paysage de landes boisées

Les landes de Monteneuf sont aujourd'hui en majeure partie boisée mais des travaux de restauration permettent de retrouver des landes ouvertes. Les landes boisées sont donc considérées comme landes et non pas boisement du fait de leur potentiel de restauration. Du point de vue faunistique, ce sont des milieux intéressants et complémentaires des landes notamment pour les oiseaux.

- **Les prairies**

Différents types de prairies sont présents au sein du site naturel. Les sols pauvres permettent à une flore particulière de se développer. Bien que les Herbacées soient le seul type de végétation présent, on y trouve un nombre important d'espèces végétales. Les prairies humides constituent des milieux très intéressants : la flore est très diversifiée et la faune est souvent peu répandues (Amphibiens, libellules, papillons...).



Prairies naturelles humides et pauvres des landes de Monteneuf

- **Les groupements forestiers**

Les boisements

Les boisements de feuillus et de résineux sont très étendus mais très morcelés et très variables dans leur structure et leur composition. Ces groupements forestiers correspondent pour la plupart à de jeunes arbres : les vieux et gros sujets sont rares sauf au niveau des haies où le sol permet leur développement.



Paysage composé de bois de feuillus, lande et prairie

Il s'agit surtout de chênes pédonculés, de bouleaux, de pins maritime et de bourdaine qui ont colonisé les divers types de landes décrits précédemment. On trouve également des châtaigniers, poiriers, prunelliers ou encore des peupliers. Les bois de saules ou de bouleaux sont localisés au niveau d'anciennes prairies ou le long du ruisseau en amont de l'étang du Chaperon Rouge. Le sous-bois peut être colonisé par la ronce, la molinie bleue ou la fougère aigle. Les boisements constituent le milieu de vie de nombreuses espèces animales (oiseaux, chauves-souris, insectes...).

Les ptéridaies

Les fougères, du nom scientifique Ptéridophytes, sont des plantes considérées comme forestières. Sur les landes de Monteneuf, la fougère aigle occupe une grande partie des milieux et peut devenir envahissante. Colonisant landes, prairies et boisements et étouffant petit à petit toutes les autres espèces, elle forme ainsi des zones, appelées ptéridaies, où elle seule peut se développer. Ces friches peuvent être faiblement à moyennement boisées par des bouleaux pubescents ou des chênes pédonculés et ont peu d'intérêt en terme de biodiversité.



Fougère aigle formant un tapis végétal dense

- **Les étangs**

Plusieurs étangs artificiels sont présents au milieu des landes de Monteneuf. Alimenté par des sources, l'étang de Quéhéon présente un potentiel écologique important. Les eaux s'écoulent en aval via un petit ruisseau jusqu'à l'étang du Chaperon Rouge qui présente une flore intéressante avec des espèces aquatiques formant des herbiers. Ces plans d'eau avec les mares et fossés alentours accueillent de nombreuses espèces animales : grenouilles, tritons, libellules...



Étang du Chaperon Rouge (à gauche) et étang de Quéhéon (à droite)

=> La diversité des milieux avec la présence d'habitats prioritaires induit la présence d'une multitude d'espèces rares, à forte valeur patrimoniale, mais aussi communes et tout aussi importantes pour le fonctionnement de l'ensemble naturel des landes de Monteneuf.

LES ESPECES

- **La flore**

Le site naturel recèle une grande diversité floristique, un inventaire réalisé en 2000 par le bureau d'étude C.E.R.E.S.A. a établi une liste de 382 espèces. Outre les plantes communes d'un nombre important, d'autres plantes sont plus rares et même protégées.

Localisées le plus souvent sur les milieux de landes qu'elles soient sèches, mésophiles ou humides, trente cinq espèces végétales peuvent être considérées comme rares. Certaines d'entre elles sont des plantes pionnières, poussant sur les sols nus avant que d'autres espèces ne les remplacent (droséra à feuilles intermédiaires ou la grassette du Portugal). D'autres plantes sont spécifiques aux milieux très humides comme la linaigrette, la gentiane pneumonanthe ou plus commun, le jonc.

Au niveau des affleurements rocheux et des sols superficiels, une flore très particulière se développe comme le sédum des anglais ou des lichens. L'Isoète épineux, petite fougère présente sur les falaises littorales de la Bretagne, est la plante la plus remarquable du site car elle n'est présente dans les terres intérieures uniquement à Monteneuf.

Isoète et Droséra sont des espèces végétales protégées en France et sept autres espèces sont menacées en France ou en Bretagne comme la renoncule toute blanche ou la cicendie naine. Toutes ces plantes sont essentiellement présentes au niveau des milieux humides, temporairement ou non.



Orchidée bouffon (*en haut à gauche*), isoète épineux (*en bas à gauche*), linaigrette (*centre gauche*), grassette du Portugal (*centre droit*) et gentiane pneumonanthe (*à droite*)

- **La faune**

L'inventaire de la faune est issu de différentes études réalisées dans le cadre de la gestion et valorisation des landes de Monteneuf au cours des 10 dernières années. Ces données ont été récoltées par différents organismes : association Les Landes, Bretagne Vivante - SEPNEB, Groupe Mammalogique Breton, R.A.C.I.N.E., I.C.T.A.S.E..

Les Mammifères

Les espèces typiques de la région sont présentes sur le site naturel : sanglier, chevreuil, lièvre, hérisson, écureuil... Le cerf peut également être observé à certaines périodes de l'année.

- **Les Chiroptères**

Les chauves-souris, du nom scientifique Chiroptères, sont les seuls Mammifères volants. Ces animaux énigmatiques vivent la nuit et se nourrissent exclusivement d'insectes. L'hiver, les chauves-souris hibernent et l'été elles élèvent leur unique petit. Mal perçues, elles ont longtemps été l'objet de mythes et superstitions.

En France, toutes les chauves-souris sont protégées du fait de leur raréfaction. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 22 espèces vivant en Bretagne, 9 sont présentes (*Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune, Barbastelle d'Europe, Oreillard gris, Oreillard roux, Grand murin, Murin de Daubenton, Noctule commune*).

L'ensemble naturel de Monteneuf constitue également un territoire de chasse pour d'autres espèces de chauves-souris recensées sur les landes des Cinq Chemins (*Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Murin de Natterer, Murin à moustaches, Murin de Bechstein*)



Oreillard gris, lieu dit Butte de la Voltais (*à gauche*) et Petit rhinolophe, lieu dit La Voltais (*à droite*)

Les Amphibiens

Le terme « amphibien » signifie avoir une double vie : ces animaux partagent leur vie entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Ce groupe comprend les crapauds, les grenouilles, les salamandres et les tritons.

Chaque printemps, les Amphibiens effectuent une migration, allant de plusieurs centaines de mètres à quelques kilomètres, afin de regagner les plans d'eau et de se reproduire. A l'exception des salamandres, ils déposent leurs œufs dans l'eau et les larves devront se métamorphoser pour gagner le milieu terrestre. Les amphibiens se nourrissent de proies vivantes (insectes, araignées, vers, cloporte,...) et ils sont très sensibles à la qualité de l'eau.

Tous les Amphibiens sont protégés en France en relation directe avec la régression de leur milieu de vie, les zones humides. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 15 espèces vivant en Bretagne, 8 espèces sont présentes (*salamandre tachetée*, *triton palmé*, *triton marbré*, *rainette verte*, *crapaud commun*, *grenouille agile*, *grenouille verte*, *grenouille rousse*).



Triton marbré mâle (à gauche) et grenouille agile juvénile (à droite)

Les Reptiles

Les Reptiles sont des animaux terrestres dont le corps, à température variable, est recouvert d'écailles. Leur alimentation est essentiellement constituée d'invertébrés pour les lézards et de petits vertébrés pour les serpents et couleuvres. Ils affectionnent les lieux exposés car le soleil leur permet d'augmenter la température de leur corps et d'activer leurs enzymes digestives.

Tous les Reptiles sont protégés en France. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 10 espèces vivant en Bretagne, 6 espèces sont présentes (*orvet*, *lézard vert*, *lézard vivipare*, *lézard des murailles*, *couleuvre à collier*, *vipère péliade*)



Vipère péliade (à gauche) et lézard vert (à droite)

L'avifaune

Les oiseaux, regroupés sous le nom « avifaune, peuvent être distingués en deux catégories : ceux qui sont présents durant la saison de reproduction, appelés oiseaux nicheurs, et ceux qui sont présents durant l'hiver, les oiseaux hivernant.

Sur Monteneuf, une grande diversité d'oiseaux est présente grâce à la variété du paysage avec des milieux boisés, à la fois de feuillus et de résineux, et des milieux ouverts dont les landes. Au sein du site naturel, il est possible d'observer et d'entendre 57 espèces d'oiseaux. On trouve des espèces communes comme le pinson des arbres, le rouge-gorge, le pouillot véloce ou la grive musicienne, et des espèces plus atypiques comme le pic vert et l'épiche, les chouettes hulotte et effraie, le pouillot siffleur ou la tourterelle des bois. Il y a également la présence d'espèces plus spécialisées et moins répandues comme l'alouette lulu, l'épervier d'Europe, les faucons hobereau et crécerelle qui sont des oiseaux arboricoles. Le busard Saint-Martin, l'engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou, le tarier pâle, la linotte mélodieuse et le bruant jaune, quant à eux, ne vivent que dans les milieux de landes.

Un nombre important de ces oiseaux est protégé en France dont six sont très rares en Bretagne. Certaines espèces sont même qualifiées de « vulnérables » ou de « quasi menacées » sur le plan national (*bouvreuil pivoine, bruant jaune, gobemouche gris, pouillot fitis...*).



Bruant jaune (à gauche) et pic épiche (à droite)

Les insectes

Les Odonates

Le groupe des Odonates est composé par les demoiselles, du nom scientifique Zygoptères (corps fin dont les ailes au repos sont « repliées »), et les libellules, du nom scientifique Anisoptères (corps plus grand dont les ailes au repos sont « dépliées »).



Les larves, redoutables prédateurs d'eau douce, sont aquatiques. Comme les Amphibiens, elles sont très sensibles à la qualité de l'eau : ce sont de bons indicateurs de la qualité de l'environnement. Pour se développer, les Odonates muent et les larves se métamorphosent pour devenir des adultes volants (cf. photo de gauche). Ces animaux restent à proximité des zones humides indispensables à leur reproduction.

Certaines espèces d'Odonates sont protégées en France et plusieurs sont très rares en Bretagne notamment. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 54 espèces vivant en Bretagne, 20 ont été recensées par Bretagne Vivante (5 espèces sont dites d'intérêt patrimonial : *Agrion nain*, *Cordulégastre annelé*, *Cordulie bronzée*, *Cordulie à corps mince*, *Orthétrum bleuisant*)



Cordulie à corps mince, Anisoptères (à gauche), et Agrion délicat, Zygoptères (à droite)

Les Lépidoptères

Les papillons, du nom scientifique Lépidoptères, peuvent se diviser en 2 groupes : les Rhopalocères qui vivent le jour et les Hétérocères qui vivent la nuit. La nuit cache la diversité des papillons car, dans le monde, il y a 6 fois plus de papillons de nuit que de jour.

Le cycle de vie de tous les papillons se déroule en plusieurs phases successives : ¹ un œuf dont l'éclosion donne naissance à une larve appelée chenille ² qui se nourrit généralement des feuilles d'une plante hôte. Au terme de sa croissance, ³ elle se transforme en nymphe ou chrysalide dont la transformation conduit à ⁴ l'émergence du papillon adulte avec ses ailes. La majorité des espèces de papillons sont herbivores durant le stade larvaire, alors que les adultes se nourrissent du nectar des fleurs. Certaines sont très spécialisées, ne pouvant se nourrir ou pondre que sur une seule plante.

Espèces considérées comme « communes », les papillons se font de plus en plus rares. Certaines espèces de papillons de jour sont protégées en France et plusieurs sont très rares en Bretagne notamment. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 106 espèces vivant en Bretagne, 37 ont été recensées par Bretagne Vivante (16 espèces sont dites d'intérêt patrimonial : *Damier de la Succisse*, *Grand Mars changeant*, *Miroir*, *Grande tortue*, *Faune*, *Petite violette*...). Un papillon protégé manque à cet inventaire, l'Azuré des Mouillères qui n'est plus observé à Monteneuf depuis 2003.



Damier de la Succisse (à gauche) et Paon du jour (à droite) dont les dessins sur les ailes imitent des yeux afin d'éloigner ses prédateurs

Les Orthoptères

Les orthoptères sont des insectes au corps trapu, avec des ailes droites et des pattes arrières très développées leur permettant de faire des sauts prodigieux. Ce groupe comprend les sauterelles, les grillons et les criquets.

Ces animaux se nourrissent essentiellement de végétaux. Chez de nombreuses espèces, les mâles « chantent », ce sont les stridulations. Ces sons proviennent du frottement entre deux parties du corps : chez les sauterelles et les grillons, ce sont les ailes avants tandis que chez les criquets, ce sont les fémurs arrières.

Certaines espèces d'Orthoptères sont assez rares en France et au delà. Sur les landes de Monteneuf, parmi les 61 espèces vivant en Bretagne, 23 ont été recensées par Bretagne Vivante (5 espèces sont dites d'intérêt patrimonial : criquet des ajoncs, decticelle des bruyères, grillon des marais, œdipode émeraude, sténobothre nain)



Criquet des Ajoncs (à gauche) et œdipode émeraude (à droite)

Les poissons

Les 9 espèces présentes dans les étangs ont été introduites : carpe, brochet, perche, gardon... certaines pouvant frayer dans l'étang du Chaperon Rouge.

=> Au regard des groupes étudiés, un nombre important d'espèces animales, à la fois rares et communes, a été recensé dans les landes de Monteneuf. La diversité de la faune présente au sein du site naturel correspond à plus d'un tiers des espèces animales vivant en Bretagne, c'est ce que l'on appelle la richesse bretonne. L'ensemble naturel des landes de Monteneuf est ainsi un réservoir de biodiversité.

Tableau 1 : Résultats des inventaires faunistiques

	Nombre d'espèces		Part de la richesse bretonne
	Total	Patrimoniales*	
Chiroptères	8	8	38%
Amphibiens	8	8	53%
Reptiles	6	6	60%
Oiseaux	57	33	33%
Odonates	20	11	37%
Lépidoptères diurnes	37	16	35%
Orthoptères	23	5	38%

* La valeur patrimoniale est estimée en fonction des statuts de protection et de conservation des espèces

UN SITE STRATEGIQUE POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte et bleue est une mesure issue du « Grenelle de l'environnement » afin de lutter contre la perte de la biodiversité. C'est « un outil d'aménagement durable du territoire qui contribue à enrayer la perte de biodiversité, à maintenir et restaurer ses capacités d'évolution et à préserver les services rendus, en prenant en compte les activités humaines. » Ce dispositif se met en place sur le territoire français et il repose sur 3 niveaux d'application :

- national avec les orientations nationales
- régional avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique
- local avec les documents de planification

La Trame verte et bleue constitue plus concrètement un outil d'aménagement du territoire. Elle vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie et permettre le maintien des services que la biodiversité apporte à l'Homme.

Le site naturel des landes de Monteneuf trouve pleinement sa place dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue et plus particulièrement en Bretagne en jouant 2 grands rôles :

- réservoir de biodiversité

Abritant plus de 380 espèces végétales et plus de 150 espèces animales, soit près d'un tiers de la faune bretonne, c'est un cœur de nature d'importance pour la région. Parmi les espèces animales présentes, 13 représentent un enjeu pour la cohérence nationale de la trame verte et bleue correspondant à 46% des espèces identifiées par les orientations nationales pour la Bretagne [cricquet des Ajoncs, decticelle des bruyères, damier de la Succise, rainette verte, triton marbré, barbastelle d'Europe, bouvreuil pivoine, fauvette pitchou, gobemouche gris, linotte mélodieuse, pouillot siffleur, lézard vivipare, vipère péliade]. Les landes humides et sèches ainsi que les prairies maigres représentent également un enjeu pour la cohérence nationale de la trame verte et bleue.

- corridor écologique

Les corridors écologiques sont constitués d'éléments naturels qui permettent aux espèces animales et végétales de se déplacer et aux milieux naturels d'être reliés (haies, cours d'eau, bande enherbée...).

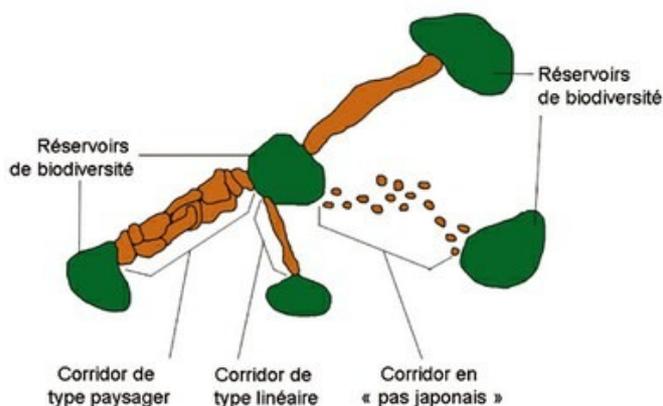


Schéma des éléments constituant la trame vert et bleue et des différents types de corridors

Situé entre deux grands ensembles naturels régionaux abritant des milieux similaires, le massif de Paimpont au nord et les landes de Lanvaux au sud, les landes de Monteneuf constituent un élément fonctionnel de la trame régionale des milieux de landes et de bois. Le site naturel peut être intégré à une continuité écologique entre ces entités reposant sur des corridors de type linéaire ou paysager avec un bocage dense au sud et de type « pas japonais » au nord.

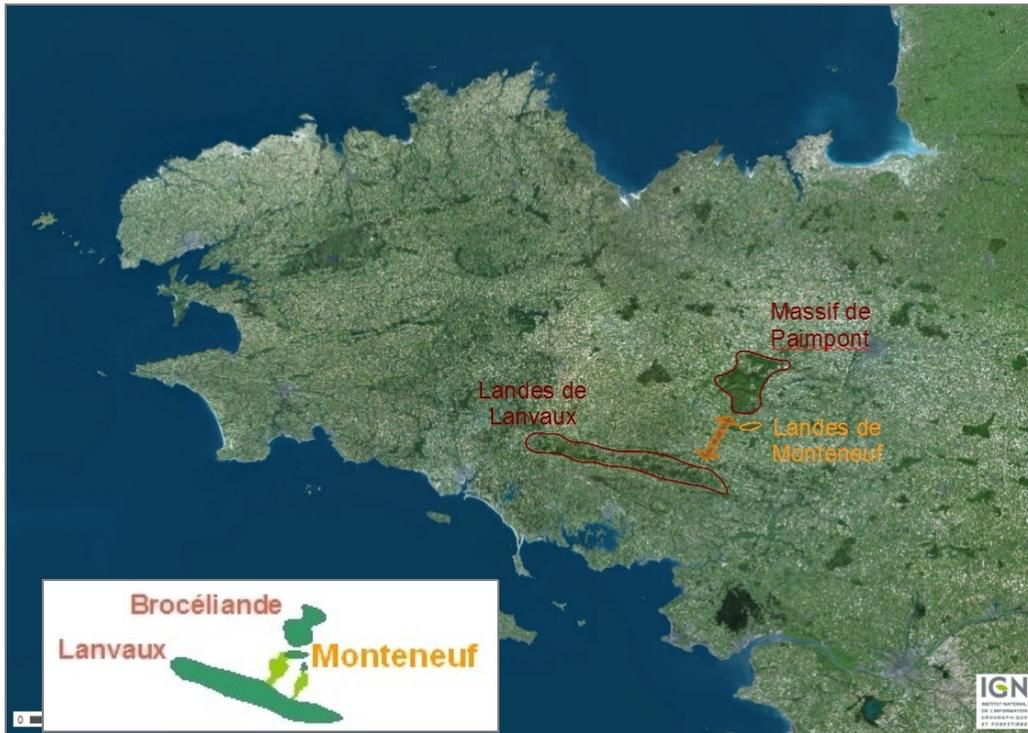


Illustration du rôle de corridor écologique

Il est important dès à présent de prendre en compte cet outil car la politique régionale en matière de trame verte et bleue devra être appliquée à l'échelle locale. La démarche de labellisation ERB fait partie intégrante des réflexions des acteurs locaux afin de mettre en place un projet de développement du territoire cohérent. Les enjeux relatifs au patrimoine naturel sont intégrés au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Monteneuf actuellement en cours d'élaboration.

B.3. UNE RICHESSE ARCHEOLOGIQUE

L'environnement naturel de Monteneuf présentait aux Hommes du Néolithique un lieu aux atouts indéniables pour réaliser un projet mégalithique : substrat géologique, spécificités topographiques et ressources en matières premières. Le substrat géologique composé de schistes pourprés a certainement été un atout pour réaliser les futurs aménagements envisagés par les Hommes du Néolithique. Ils ont choisi de bâtir des pierres dressées sur une ligne de crête dans un environnement au départ boisé. Ce milieu présentait une source de matières premières indispensables à un chantier mégalithique : rails, rondins, fardiers, coins...

LE SITE DES PIERRES DROITES

Jusqu'à ce que des incendies ravagent les landes en 1976, le site mégalithique était presque retombé dans l'oubli. Seules 3 pierres dressées dans la lande permettaient d'en conserver la mémoire. L'essentiel du site se composait de pierres couchées totalement ou partiellement recouvertes de végétation. Une prospection, une fouille et un diagnostic archéologiques ont permis d'appréhender l'étendue du site et d'apporter des éléments de compréhension essentiels sur l'organisation d'un chantier mégalithique.



Alignements de menhirs des Pierres Droites

Le site Des Pierres Droites s'étend sur une surface de 7.5 hectares sur laquelle est estimée la présence d'environ 420 monolithes. L'observation de l'ensemble du site permet de voir que ces blocs de pierre se répartissent en 7 files orientées est-ouest. La fouille archéologique programmée de 1989 à 1995, a été réalisée à l'emplacement où la concentration de mégalithes était la plus forte, représentant environ 1 hectare. La partie visible de ces alignements, restaurée suite à la fouille, est constituée de 42 menhirs redressés. Par ailleurs, les datations effectuées lors de la fouille, couvrant une période débutant en 4500 et s'achevant en 3000 avant Jésus Christ, ont permis d'observer que l'organisation du site résulte d'une longue construction ayant vu se succéder plusieurs générations. De nombreux indices pour la compréhension des sites mégalithiques ont été retrouvés et ceux concernant la manutention des blocs sont exceptionnels tant ils sont abondants et variés. Les techniques d'extraction, de déplacement, de levage et de calage employées par les Hommes du Néolithique ont ainsi pu être appréhendées. La présence d'une carrière néolithique ayant conservé un menhir en cours d'extraction est un élément rare qui donne au site des Pierres Droites une place particulière dans l'appréhension de chantiers mégalithiques.

Un diagnostic d'archéologie préventive, réalisé en 2011, a permis de découvrir que le site était plus vaste que le périmètre défini lors des fouilles précédentes. Ces découvertes se poursuivront peut-être à l'avenir puisqu'il reste encore de grandes surfaces non fouillées ou non prospectées.

Les travaux archéologiques ont révélé un site riche et étendu (aux limites encore à préciser) dans un état de conservation rare. Ils ont permis de proposer à la recherche archéologique nationale de nouvelles pistes concernant la connaissance de la chaîne opératoire mégalithique. Un espace de reconstitution d'un chantier mégalithique, de l'extraction au levage d'un menhir, a été aménagé afin de mettre en scène les différentes techniques employées par les Hommes du Néolithique. Le site mégalithique des Pierres Droites est ainsi l'un des plus importants de Bretagne intérieure.



Aménagements reconstituant la vie au Néolithique : chantier mégalithique (à gauche) et habitation (à droite)

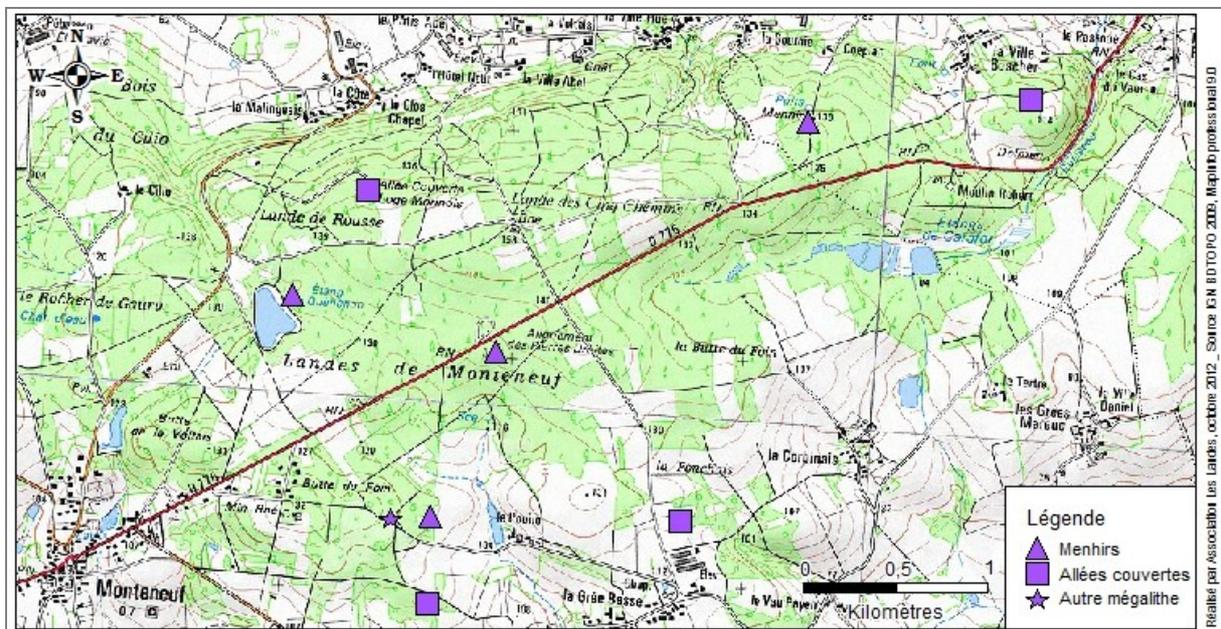
UN ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS MEGALITHIQUES



Allée couverte de la Loge Morinais

Les landes de Monteneuf et ses alentours abritent un patrimoine archéologique considérable à l'image des alignements de menhirs des Pierres Droites. L'essentiel de cet espace se compose encore aujourd'hui de pierres couchées auxquelles s'ajoutent différentes constructions mégalithiques réparties au sein du site naturel (allées couvertes et menhirs isolés).

Le site naturel est également traversée par une voie romaine dont le tracé en courbe, contournant les alignements de menhirs des Pierres Droites, est peu ordinaire.



Ensemble des constructions mégalithiques des landes de Monteneuf et alentours

B.4. UN ESPACE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT OUVERT AU PUBLIC

Le site des landes de Monteneuf est en accès libre tout au long de l'année. De nombreux sentiers ont été créés à l'initiative des collectivités locales afin que chacun puisse le découvrir ou tout simplement s'y promener. Depuis 2001, l'association Les Landes développe sur ce site des actions d'information et d'éducation à l'environnement : outils pédagogiques et animations sont ainsi proposés à tous les publics.

Un site de balades et de randonnées

Des sentiers de randonnée...

Il existe actuellement une dizaine de circuits de petites randonnées (10 à 20 km) bien balisés et entretenus. Randonneurs ou promeneurs peuvent être accueillis, informés ou orientés par le

centre des Landes à Monteneuf labellisé Rando'Accueil. Le public apprécie cette démarche car le randonneur actuel marche et se cultive.



Écoute lors d'une ballade sonore

Des petites boucles...

Ce sont des circuits courts (de 1 à 5 km) adaptés à un public familial, qui permettent de découvrir le patrimoine archéologique et naturel de la commune de Monteneuf.

Un sentier d'interprétation sonore...

« Sur le bout de la lande » est une balade de découverte du site accompagnée par le son. L'histoire des landes et des hommes est abordée à partir de témoignages collectés sur le territoire contribuant ainsi à la sauvegarde de la mémoire collective.

Un site de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

Depuis 10 ans, l'association « Les Landes » composée de professionnels et de bénévoles organise sur le site naturel des actions portant sur le domaine de l'environnement en général : découverte des milieux naturels, de la biodiversité, de la vie au Néolithique et sensibilisation aux comportements :

- soit dans le cadre de programmes pédagogiques (classes découvertes, animation à la journée, étude de milieux...)
- soit lors d'évènements locaux ou dans le cadre d'évènements nationaux (une journée dans la nature, journée de l'archéologie, rendez-vous sur les chemins...)

Pour l'ensemble de ces activités, l'idée directrice est de rendre le public acteur de sa découverte. En utilisant des approches multiples (scientifique, culturelle, ludique et sensible), tous les publics peuvent appréhender la richesse et la fragilité de ce patrimoine naturel et culturel.

Tout au long de l'année, public scolaire (sous forme de classe de séjour) et étudiants (sous forme de journées de formation) sont accueillis au centre d'hébergement de l'association Les Landes qui leur propose différentes approches en utilisant le site comme support pédagogique. Des activités sont également proposées aux différents publics (touristes, habitants du territoire) au rythme des saisons :



Animation sur les Amphibiens

- en hiver, des conférences, des ciné-débats sont proposés sur des thèmes en lien avec le développement durable (les énergies renouvelables, l'agroforesterie, l'alimentation...).

- du printemps à l'automne, des animations pour aller à la découverte de la faune nocturne (en lien avec les manifestations organisée à l'échelle nationale) comme les amphibiens, les chouettes, les chauve-souris ; ou sous forme de balades et ateliers pour découvrir le patrimoine naturel et archéologique...



- durant la saison estivale, des visites guidées, des balades découvertes, des ateliers (art nature, jouets buissonniers, déplacement de menhir...), des balades nocturnes pour une autre approche du monde de la nuit...



Animation sur le chantier mégalithique (à gauche), le Land'Art (au centre) et l'environnement (à droite)

Un projet de valorisation du site mégalithique des Pierres Droites prévoyant la mise en place d'un bâtiment d'accueil et d'un sentier de découverte de l'archéologie, va contribuer au développement de la sensibilisation du public.

Un site ressource pour la connaissance de la biodiversité bretonne

Différents outils de communication permettent de mieux faire connaître le site (panneaux d'information, articles de presse, guides touristiques, site internet...) mais également d'inciter les habitants à participer activement à la connaissance de leur environnement.

L'association relaie l'action du GMB (Groupe Mammalogique Breton) en invitant les habitants à rapporter noisettes rongées et pelotes de réjection qu'ils trouvent au cours d'une



promenade. Ces matériaux, nécessaires à l'identification des petits rongeurs, participent ainsi à la réalisation de l'atlas des Mammifères de Bretagne. L'association adhère également à des dispositifs de préservation et de sensibilisation de la biodiversité à grande échelle : l'opération « Refuge à papillon » avec le GRETIA et l'opération « Refuge pour les chauve-souris » avec le GMB. Dans ce sens, un espace a été aménagé pour le public afin de présenter comment favoriser et accueillir la biodiversité dans son jardin.

Aménagement de la parcelle « biodiversité »

C. METHODE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET ERB

C.1. PARTENARIATS ET CONCERTATION

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Monteneuf et plus largement du Pays de Guer alimentent les réflexions locales depuis plusieurs décennies. A partir des années 2000, une réflexion sur l'avenir du site naturel des landes de Monteneuf émerge. En 2011, des échanges entre l'association Les Landes, les collectivités locales et le Conseil régional aboutissent au développement d'un projet de labellisation Espace Remarquable de Bretagne.

La Communauté de Communes du Pays de Guer se propose de porter ce projet de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Avec le soutien de la commune de Monteneuf, l'association Les Landes, actuel gestionnaire des parcelles publiques du site naturel dans le cadre de Contrats Nature, est missionnée pour la mise en œuvre du projet.

La volonté soutenue par le Conseil régional de Bretagne et les élus du Pays de Guer est d'intégrer le projet de labellisation au niveau local, en concertation avec les habitants du territoire, les usagers du site et les propriétaires concernés.

Dès l'automne 2011, un comité de suivi du projet est constitué et réuni afin de présenter le projet de labellisation. Rassemblant les différents partenaires institutionnels, ce comité a été régulièrement informé et consulté au cours de l'avancement du projet notamment pour des aspects techniques.

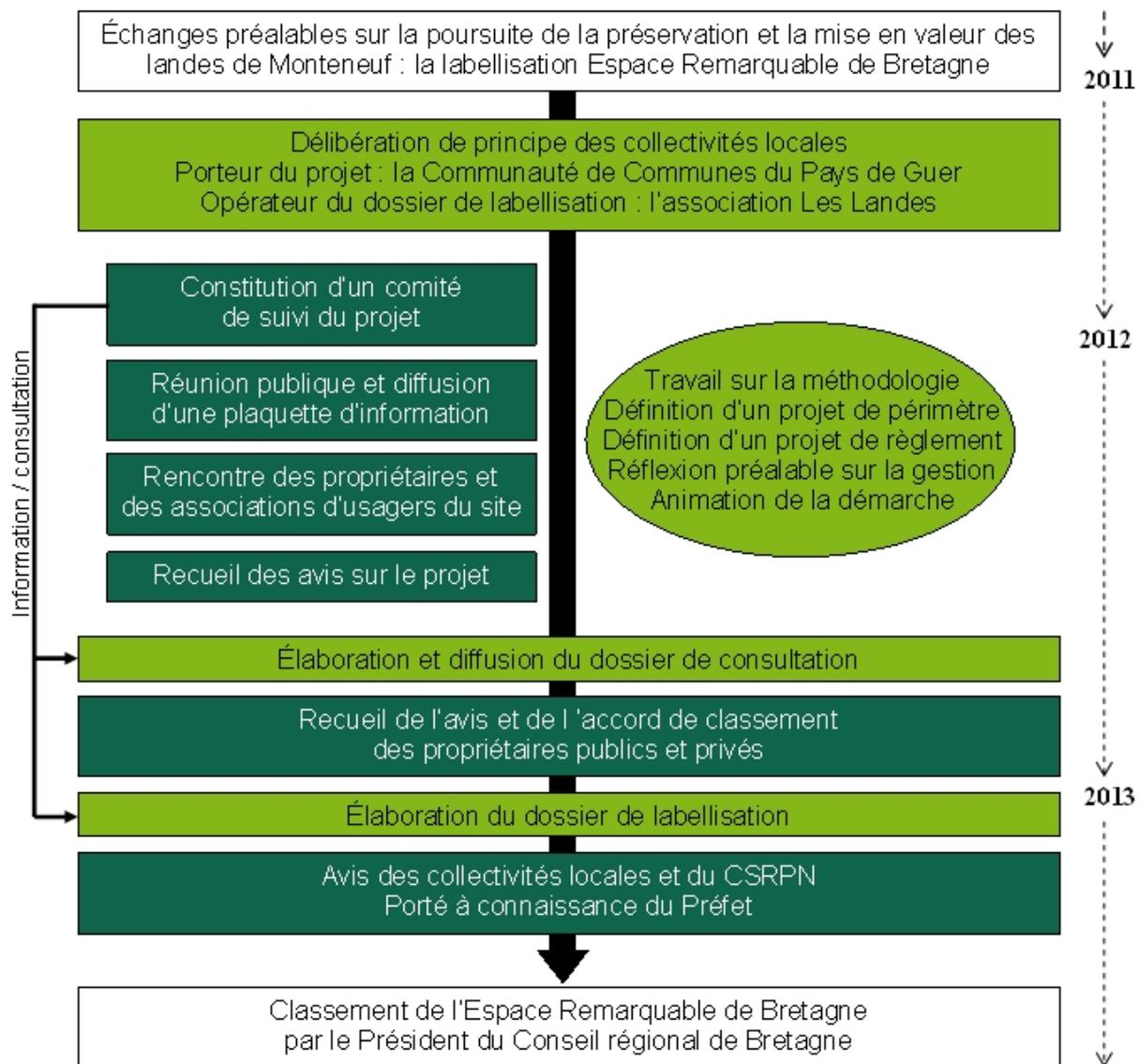
Différents articles sont publiés dans la presse locale afin d'informer les habitants du territoire sur la démarche engagée pour labelliser le site naturel. Une réunion publique a été organisée à Monteneuf pour présenter le projet, ses motivations et ses objectifs. Une plaquette d'information a été diffusée à cette occasion, elle est également disponible à la mairie de Monteneuf, à l'association Les Landes et sur le site Internet www.centreleslandes.com.

Suite à la réunion publique, au cours de l'été 2012, des échanges individuels ont eu lieu avec les propriétaires privés concernés et les associations d'usagers du site. Cette première rencontre a permis d'exposer le projet dans son ensemble mais aussi de recueillir les avis de chacun notamment sur les différents usages des parcelles et plus largement du site. C'est à partir de ces informations, complétées par les institutions référentes, que le dossier de consultation a pu être élaboré en intégrant les particularités du territoire.

Validé par le comité de suivi du projet, le dossier de consultation est porté à connaissance de chaque propriétaire privé et public concerné et des associations d'usagers du site. Au cours de l'hiver 2012-2013, de nouveaux échanges individuels avec les propriétaires auront lieu. Cette seconde rencontre permettra de recueillir les accords volontaires de classement des parcelles comprises dans le périmètre ERB.

L'accord de classement aura une durée de 6 ou 10 ans selon les modalités retenues par le Conseil régional de Bretagne, renouvelable tacitement. Si le propriétaire ne souhaite pas reconduire le classement, il le notifie à la Région, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception adressée au Président du Conseil régional dans un délai compris entre 3 à 6 mois avant le terme de la période de classement. Dans ce cas, le classement n'est tout simplement pas renouvelé à la fin de la période en cours.

Après accord des propriétaires fonciers privés et publics, le périmètre proposé au classement ERB sera fixé. Les dossiers scientifiques et administratifs de candidature seront élaborés puis transmis au Conseil régional qui sera chargé de le soumettre aux avis des collectivités locales et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) au cours du printemps 2013. Il sera également porté à la connaissance du Préfet de région. Le classement ERB du site naturel sera prononcé par délibération du Conseil régional de Bretagne, prévu en été 2013 selon l'état d'avancement du projet.



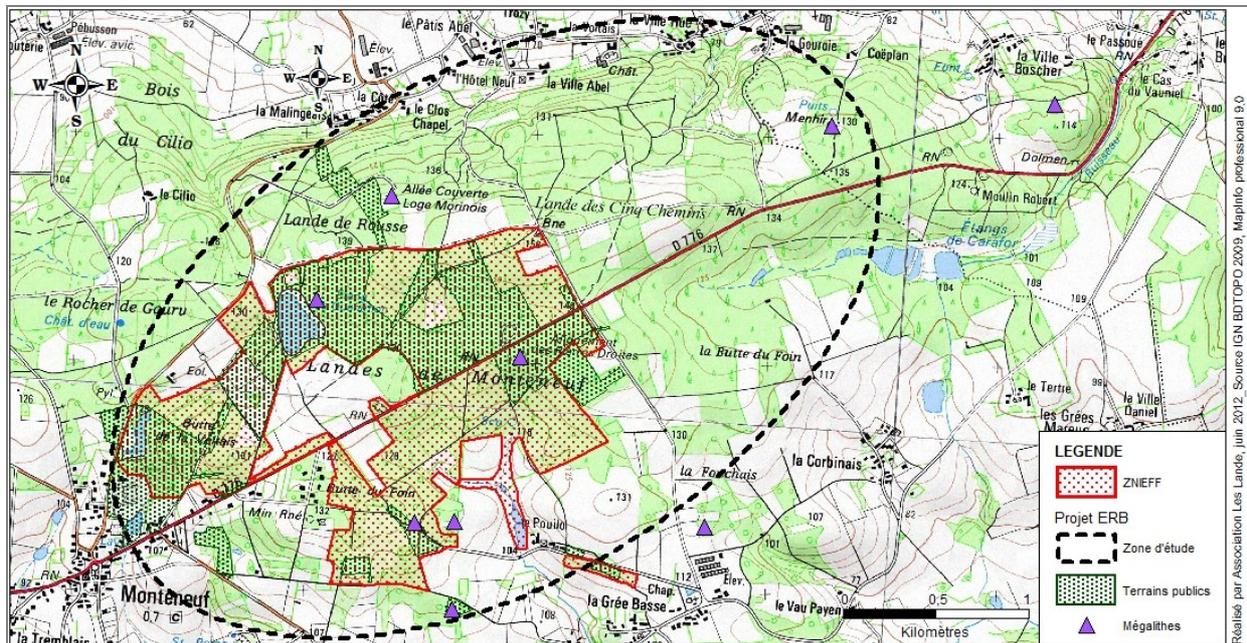
Procédure de la labellisation ERB en Pays de Guer

C.2. ZONE D'ETUDE

Les landes de Monteneuf font partie d'un plus vaste ensemble naturel s'étendant vers le Nord par les landes de Rousse et vers l'Est par les landes des Cinq Chemins et les étangs de Carafor. Tous ces lieux dits présentent des caractéristiques similaires : des sols pauvres, des milieux humides et de landes plus ou moins boisées avec leur cortège d'espèces spécifiques. C'est à cette échelle que le projet de labellisation ERB se porte car elle recouvre la notion d'unité écologique et offre la possibilité de mettre en place une gestion cohérente. L'intérêt de cet espace est double car il regroupe également différentes constructions mégalithiques.

La zone d'étude du projet de labellisation ERB étant vaste, près de 600 hectares, il a été programmé de se concentrer dans un 1^{er} temps sur le cœur de nature, les landes de Monteneuf dont l'intérêt écologique est reconnu. Les terrains des propriétaires sollicités pour intégrer le périmètre ERB se situent principalement au sein de la ZNIEFF dont 90 hectares sont publics et 70 hectares privés.

La zone d'étude démontre les potentialités d'évolution de la future réserve qui pourra dans un 2^{ème} temps intégrer d'autres terrains de propriétaires intéressés. Toutefois, quelques propriétaires dont les terrains sont extérieurs à la ZNIEFF ont été sollicités afin de mettre en œuvre une démarche de sensibilisation dès à présent.



Démarche de prospection pour le projet de labellisation ERB

D. GESTION DU FUTUR ERB

D.1. UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

Suite à la délibération du Conseil régional de création d'un ERB, un comité consultatif de gestion sera mis en place en accord avec les propriétaires. Rassemblant l'ensemble des acteurs intéressés (propriétaires, élus locaux, usagers, responsables associatifs...), ce comité prendra part au fonctionnement de l'ERB. Dans le même temps, un gestionnaire sera désigné par le Président du Conseil régional sur proposition des propriétaires. Rôle central dans le fonctionnement de l'ERB, ce gestionnaire est chargé de la gestion du site en collaboration avec les acteurs locaux intéressés. La gestion d'un ERB se construit dans une démarche de concertation et de participation.

Un classement ERB est prévu pour une durée de 6 ou 10 ans selon les modalités retenues par le Conseil régional de Bretagne avec reconduction tacite. Le périmètre et le règlement peuvent être révisés lors de chaque renouvellement afin de s'adapter à l'évolution du territoire et de ses acteurs.

LE COMITE CONSULTATIF DE GESTION

Le Comité consultatif se réunissant au moins une fois par an, participe aux orientations de gestion de l'ERB. Il donne son avis et formule des suggestions sur le fonctionnement et la gestion du site. Il est en outre consulté sur le projet de plan de gestion.

Lors de ce comité, les rapports annuels d'activités et financier de l'ERB sont présentés par le gestionnaire et le programme d'actions ainsi que le budget prévisionnels de l'année suivante sont discutés. Chaque membre du comité consultatif a un droit de vote et doit se prononcer sur le déroulement de l'année suivante.

Le Comité consultatif peut être composé par tous les acteurs concernés par l'ERB. Il est de l'intérêt du projet et de tous, que la meilleure concertation s'installe et que les actions se prévoient et se mettent en œuvre dans le consensus. Présidé par le Président du Conseil régional ou son représentant, il peut avoir lieu en dehors de la convocation annuelle afin de valider un événement exceptionnel et urgent.

LE GESTIONNAIRE

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'animation de l'ERB. Il est chargé d'établir le plan de gestion du site au cours de la première année suivant sa désignation par le Conseil régional. Il s'agit d'un document programmant les actions à réaliser pour préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel de l'ERB. Ce plan de gestion est soumis aux avis du comité consultatif de gestion et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel puis validé par le Président du Conseil régional de Bretagne.

Le gestionnaire est chargé de la mise en œuvre du plan de gestion de l'ERB : restauration et entretien de milieux, suivis scientifiques, aménagement du site, accueil du public, animations pédagogiques... Le Conseil régional de Bretagne est un des partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de l'ERB. Un travail d'accompagnement et de collaboration est mené par le gestionnaire avec l'ensemble des propriétaires afin de mener à bien la gestion du site.

Chaque année, le gestionnaire doit présenter au comité consultatif un rapport scientifique, technique et financier rendant compte des actions réalisées au cours de l'année écoulée et un projet de budget pour l'année suivante. Dans ce cadre, il est chargé de l'animation et des activités de secrétariat du comité consultatif.

Depuis 2007, l'association Les Landes est responsable de la gestion des parcelles publiques des landes de Monteneuf dans le cadre de Contrats Nature. Dans la continuité des partenariats et actions mis en place, elle se portera candidate au statut de gestionnaire du futur ERB.

D.2. LE PLAN DE GESTION, UN DOCUMENT CADRE

Un plan de gestion est un document de référence pour la gestion d'un site naturel. Il s'agit d'une véritable « feuille de route » adaptée aux particularités d'un territoire :

- il décrit et évalue le patrimoine d'un site naturel
- il fixe les objectifs de gestion de ce site
- il programme les actions à entreprendre et en évalue les coûts

L'élaboration d'un plan de gestion se base sur un inventaire précis du patrimoine naturel : historique, cartographie des milieux naturels et recensement des espèces. Ces données sont indispensables à la mise en place d'une gestion adaptée et elles permettent de définir des objectifs de gestion cohérents. Préservation, valorisation, ouverture et/ou sensibilisation sont des axes développés dans un plan de gestion. Afin d'atteindre ces différents objectifs, un plan de travail est proposé. Il se compose d'un programme d'actions réparties dans le temps et l'espace auquel est attribué un budget prévisionnel. Le gestionnaire mais aussi les propriétaires, disposent ainsi d'un cadre pour mener à bien... *conservation des landes, production de bois, accueil du public...*

Dans le cadre d'un ERB, le plan de gestion est élaboré durant l'année suivant la désignation du gestionnaire. Ce document, rédigé et mis en œuvre par le gestionnaire, est soumis aux avis du comité consultatif de gestion et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Au regard du programme d'actions proposé et de l'évaluation des coûts associés, le Président du Conseil régional approuve le plan de gestion en accord avec les propriétaires. Établi pour une durée de cinq ans, le plan de gestion sera évalué puis actualisé pour une période similaire. Le renouvellement du classement sera soumis à l'évaluation du PDG.

Avec le soutien du Conseil régional de Bretagne, du Conseil Général du Morbihan, de la Communauté de Communes du Pays de Guer et de la commune de Monteneuf, la gestion des parcelles publiques des landes de Monteneuf fait appel à un plan de gestion 2007-2013 (Contrat Nature) élaboré et mis en œuvre par l'association Les Landes. La labellisation ERB s'inscrit dans le prolongement et la pérennité des actions mises en place jusqu'à aujourd'hui (restauration et entretien de milieux, suivi scientifique d'espèces protégées, accueil du public, encadrement de groupes...).

D.3. LES ORIENTATIONS DE GESTION

Un Espace Remarquable de Bretagne a une triple vocation, c'est la règle des trois « P » :

- Protection des espaces
- Valorisation du Patrimoine
- Pédagogie de l'environnement

Les orientations de gestion du futur ERB en Pays de Guer visent à développer ces trois grands axes en appui et dans la continuité de Contrats Nature « Gestion et valorisation des landes de Monteneuf ».

Les objectifs mentionnés ci-dessous ne constituent que des orientations car seul le plan de gestion validé par le CSRPN pourra définir des objectifs de gestion.

PRESERVATION DU PATRIMOINE

- Développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel des landes de Monteneuf, de son territoire et en assurer le suivi
- Maintenir et/ou restaurer la fonctionnalité écologique du site
- Maintenir et/ou restaurer un paysage ouvert où dominent les landes tout en conservant la mosaïque de milieux et l'intégrité de chacun
- Maintenir et favoriser la diversité biologique sur l'ensemble du site
- Soutenir et accompagner les propriétaires et associations d'utilisateurs du site
- Travailler en réseau avec les scientifiques et instaurer des partenariats
- Accompagner la mise en place de la trame verte et bleue localement

OUVERTURE AU PUBLIC, MISE EN VALEUR DU SITE ET PEDAGOGIE

- Favoriser l'accessibilité, la circulation et la sécurité du public
- Assurer l'information du public
- Maintenir et développer les activités d'éducation à l'environnement (biodiversité, archéologie, développement durable...)
- Concevoir des documents et outils pédagogiques pour divers publics (habitants, touristes, scolaires, scientifiques...)
- Concevoir des événements sur le territoire du Pays de Guer (animations, balades, conférences, expositions...)
- Intégrer la protection et mise en valeur du site dans le tissu socioéconomique local

ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET DE SURVEILLANCE

- Assurer le suivi et la surveillance du site
- Coordonner et accompagner les interactions entre les différents acteurs du site
- Étudier les potentialités d'extension de l'espace protégé